

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2015
EN SALLE DE REUNION DE LA MAIRIE

Sont présents : Jean-Christophe MANGEART, Ghislain CHEVALIER, Pascal BOURE, Laurent CUVILLIER, Didier HUSSON, Éric FRANQUET, Laurent SALLES, Pascal SONGY et Sébastien JOLY

Sont absents : Damien GALLOIS ayant donné pouvoir à Didier HUSSON et JARJOT Simon ayant donné pouvoir à Éric FRANQUET.

Secrétaire de séance : Pascal SONGY

Début de la séance à 20h30

Lecture et approbation du compte rendu du 1^{er} décembre 2014.

ORDRE DU JOUR :

1) Création Lot n°17 Maçonnerie (annule et remplace délib n°2014/36) : Délib

En raison de modification des baies vitrées, de l'isolation de la dalle en supplément, le Maire explique qu'il convient d'annuler la délibération n° 2014/36 créant le lot 17 pour un montant de 15 824,93 € HT. Pour la réalisation de la totalité des travaux, la société Champagne PVC retenue au préalable propose un devis d'un montant total de 28 042,93 € HT. Le conseil municipal délibère à 10 voix Pour et 1 Abstention.

2) Avenant au lot n°7 Menuiseries extérieures (annule et remplace délib n°2014/33 et 2014/46): Délib

Vu les nouvelles modifications concernant l'habillage des poteaux et les volets, il convient d'annuler les délibérations n°2014/33 et n°2014/46.

Vu l'étude du devis de la société PAQUATTE montrant une différence entre le marché de base et la proposition financière jointe au marché ainsi que la demande du conseil municipal de modification du sas d'entrée, du rajout des volets électriques ainsi que l'habillage des poteaux,

Le conseil municipal accepte à 10 voix Pour et 1 Abstention le nouveau montant du marché du lot n°7 de 49 055,92 € HT

3) Renouvellement du bureau de l'Association Foncière: Délib

Le Conseil Municipal désigne en qualité de membres du Bureau de l'Association Foncière, les propriétaires figurant la liste proposée par l'AF, à savoir :

MM. JOLY Sébastien,	CHOBRIAT David,
HUSSON Thierry,	CUVILLIER Nicolas,
PELOUARD Jean-Paul,	SONGY Bernard.

Le conseil municipal délibère à 8 voix Pour et 3 Abstentions.

4) Convention Servitudes ERDF : Délib

La société ERDF a transmis une convention de servitudes à signer pour le raccordement des éoliennes. N'ayant pas de précisions sur le projet ni sur la quantité de câbles à passer, le conseil municipal ne se prononce pas pour le moment.

5) Instauration du Droit de Prémption Urbain (DPU) : Délib

Le Plan Local d'Urbanisme ayant été approuvé en 2011, le DPU n'avait pas été mis en place. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place du DPU sur les zones U et AU du PLU.

6) Projet éolien SONGY :

La société en charge du projet propose une compensation financière à la commune uniquement sur des travaux d'effacement de réseau ou plantation,...

7) Renouvellement Contrat Agent Technique : Délib

Le conseil municipal accepte le renouvellement du contrat de Laurent DELAIDDE à 7/35è sur une durée d'un an. La commission bâtiments et chemins se réunira le jeudi 5 février afin d'établir une liste de tâches à effectuer.

8) Opposition à la restriction du tonnage sur le pont du Canal latéral à la Marne situé à Pogny : Délib

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de soutenir la CCMC et de s'opposer à la restriction du tonnage sur le pont du canal latéral à la Marne situé à Pogny.

9) Questions Diverses :

Commission Finances : afin de commencer à travailler sur le budget, elle se réunira le 16 février à 16h.

Salle des Fêtes : Les couleurs du bardage de la salle seront Terra Cotta et Beige. La menuiserie est choisie grise foncé (ral 7016). Des nuanciers de carrelage seront redemandés car trop peu de choix.

Récréalire : l'AG est organisée le 9 février à Breuvery.

Fête foraine : Demande du forain pour la fête patronale acceptée.

Règlement de salle : il faut commencer à réfléchir au futur règlement de la salle.

Panneaux de signalisation : constatation des dégâts, panneaux à remettre en place.

Charlie Hebdo : Afin de soutenir la liberté d'expression, il est proposé de s'abonner au journal.

Fin de séance à 23h30